



Présents : Gaëlle Barré, Michèle Bloch, Claudine Lepage, Chantal Picharles, Gérard Martin, Philippe Moreau, Charles Romero.

Invités : Mehdi Ben Lahcen, Hélène Conway-Mouret, Jean-Yves Leconte.

Permanentistes du siège : Florence Baillon, Isabelle Chardonnet, Laurence Deglane.

Le Secrétaire général ouvre la réunion.

1. Approbation du compte-rendu de la précédente réunion

Compte rendu de la réunion du 9 mai 2020 **approuvé**.

2. Point financier

Michèle a renouvelé l'assurance pour les conseillers consulaires. Il reste à contacter les nouveaux conseillers parfois difficiles à identifier car nous ne sommes pas toujours prévenus des changements.

Banque : depuis septembre 2019, en discussion avec la BRED pour régler le problème des versements d'adhérents prélevés de leurs comptes mais jamais parvenus sur le compte de Fdm-adfe, ce qui représentait 1 658 euros. Le problème est enfin résolu notre compte va être crédité de ce montant.

On constate une baisse nette des cotisations des adhérents -238 par rapport à l'an dernier à la même date. Ceci s'explique sans doute par crise sanitaire qui a interdit les activités habituelles des sections, mais c'est inquiétant.

3. Retour sur le dernier Conseil d'administration

Gérard : le CA s'est très bien déroulé et le compte-rendu n'a pas suscité de commentaires.

4. Elections consulaires et sénatoriales

Les élections consulaires sont définitivement reportées à mai 2021.

Report des élections sénatoriales pour les Français de l'étranger (6 sénateurs à renouveler) à septembre 2021 voté par le Sénat, on attend encore le vote de l'Assemblée nationale, qui devrait l'approuver puisqu'il s'agit d'un amendement du gouvernement, puis avis du Conseil constitutionnel, d'ici la fin juillet.

Mehdi : si le Conseil constitutionnel décidait de maintenir les élections sénatoriales concernant les FE pour septembre 2020, avec une prise de décision fin juillet, cela ne serait pas simple de faire campagne en urgence.

Jean-Yves Leconte : c'est important pour le soutien de Fdm-adfe à des listes sénatoriales qu'il y ait une procédure crédible. Le report des élections à septembre 2021 faciliterait les choses, car la charte n'engagera que les conseillers consulaires élus en mai 2021.

Mehdi : si les sénatoriales pour les FE sont maintenues en septembre 2020, pas d'engagement du collège électoral actuel de voter pour liste soutenue par Fdm-adfe.

Claudine pense que si les sénatoriales sont maintenues en septembre 2020, il serait préférable que Fdm-adfe ne soutienne aucune liste.



5. Questionnaire aux entrepreneurs

Gérard félicite les initiateurs, Gaëlle et Jean-Philippe Grange. Il souhaite qu'ils fournissent une note de synthèse à insérer dans le rapport d'activités.

Gaëlle : ce sera fait. Présentation Power Point. Dans la mesure où une majorité d'entrepreneurs français à l'étranger travaillent dans l'hôtellerie, la restauration et les activités liées au tourisme, on peut supposer qu'ils ont été gravement impactés par la crise Covid. C'est évident dans le ppt : 92,6% soulignent une baisse de leurs activités ; 68% des entrepreneurs FE ne sont pas en contact avec les services économiques français (Ambassade, Business France, CCI), peut-être par ignorance, déconnexion totale par rapport aux institutions françaises. Elle propose que le ppt soit mis en ligne. Ce serait bien que Claudine le diffuse auprès du secrétaire d'État en charge des Français de l'étranger, MAE, et autres ministres.

Claudine est d'accord. Elle signale que Le Gleut a déposé un projet de loi qui va être discuté cette semaine, prévoyant de créer un fonds de solidarité pour les entrepreneurs français à l'étranger, mais pas spécialement axé sur les micro-entrepreneurs.

Hélène : Claudine a raison, ce travail tombe pile-poil avec le projet de loi de Le Gleut. Il faudrait peut-être déposer un amendement pour flécher une partie du fonds de solidarité vers les micro-entrepreneurs. Ce serait un deal avec LR.

Jean-Yves : on pourra préciser ça dans le cours de la discussion.

Claudine suggère de trouver un terme français pour "task force" (dans le ppt).

Hélène demande si en diffusant cette étude, on ne donne pas des éléments dont les marcheurs pourraient se servir en se les appropriant lors des futures campagnes consulaires et sénatoriales.

Claudine : rien de secret dans ces propositions. Elle a déjà écrit à Lemaire pour lui demander que les FE soient associés aux dispositifs de solidarité nationale mis en place en France. L'idée d'un fonds de solidarité existe depuis longtemps.

Michèle : l'association ne peut pas vivre en étant préoccupée uniquement par les élections, elle doit montrer qu'elle travaille au service des Français de l'étranger.

Hélène ne préconise pas de garder cette étude sous le coude, mais d'éviter que des candidats LREM s'en servent.

Gérard : important de faire connaître le travail que Fdm-adfe fait, sous l'étiquette Fdm-adfe, pas uniquement aux conseillers consulaires ou futurs cc (ayant soutien de l'association), mais le plus largement possible.

Gaëlle : ajouter le logo Fdm-adfe-adfe sur les diapositives. Important que dans le courrier que Claudine enverra au ministre au sujet des résultats de l'enquête, il y ait des références implicites à la note de synthèse qu'elle va préparer avec Jean-Philippe.

Claudine : souligner qu'il est important de penser aux entrepreneurs implantés hors UE, car ceux installés dans l'UE ont pu bénéficier d'aides apportées dans leur pays d'accueil.

Florence : on a mis en ligne résultat d'une enquête réalisée par la section de Côte d'Ivoire sur l'impact de la crise Covid, on pourra faire la même chose avec l'enquête sous forme de questions (le saviez-vous ?).

6. Communication/magazine

Florence : le nouveau magazine a été diffusé ainsi que les actes du colloque sur "Se former, Travailler,



Entreprendre à l'étranger". Le thème du prochain magazine : l'écologie... Comme on ne fait plus de version papier, on peut envisager de passer à 6 numéros par an au lieu de 4 ?

Philippe : penser aux recommandations de la Convention citoyenne.

Gérard : essayer d'obtenir une contribution d'Esther Duflot. La contacter en lui envoyant versions papier du magazine sur l'Europe, les migrants, le monde d'après....

7. Vie des sections

Gérard : un nouveau bureau a été mis en place en Thaïlande, très dynamique et demandeur d'aide au siège. Ils vont prochainement s'enregistrer localement. Ils ont demandé au siège une attestation stipulant que Yamine Boudemagh n'est plus membre de Fdm-adfe et ne peut donc plus s'en prévaloir dans sa communication.

Claudine a informé Pierre Queffelec, journaliste au Petit Journal, que Yamine Boudemagh ne fait plus partie de Fdm-adfe et peut encore moins qu'avant se prévaloir de l'association.

Cambodge : la section de Siem Reap a été créée. (Florian Bohème).

Charles : Virgile lui a annoncé qu'il a des projets professionnels importants et cherche relève pour la présidence de la section Fdm-adfe à Istanbul. En général, quand un responsable de section dynamique lâche, il est difficile de trouver un remplaçant. En fait, le dynamisme des sections dépend beaucoup du dynamisme du responsable. Problème de militantisme. Il faudrait donc réfléchir à l'évolution de l'association.

Gérard : ce n'est pas un phénomène nouveau.

Claudine : la baisse d'adhérents n'est pas nouvelle, aggravée seulement par la crise. Il faudra voir dans un an où on en est.

Philippe : la question de savoir comment attirer les adhérents est posée depuis des années.

Gérard : oui, un gros travail a été fait au niveau de la communication (lettre, fiches, site, magazine etc.). Il répète que cette année est une année exceptionnelle.

Mehdi : on est de plus en plus confronté à une concurrence qui n'existait pas autrefois : les réseaux, qui offrent des activités gratuitement.

Gérard : on adhère aussi à Fdm-adfe par conviction (de gauche).

Claudine : autrefois, on considérait que l'association faisait passer l'information. Maintenant, elle n'est plus la seule. On peut aussi commenter l'information. ...

Chantal : Il fut un temps où être encarté à gauche signifiait automatiquement adhérer à l'adfe, ce n'est plus du tout le cas maintenant.

Hélène : Fdm-adfe a un rôle essentiel aujourd'hui, du fait aussi du décrochage généralisé de la politique.

Gaëlle : c'est toujours la même ritournelle, la baisse des adhérents et comment les attirer ? Important, la fiabilité de l'information. Penser à la rentrée à lancer un plan de relance post Covid. Que fait-on pour relancer les sections ?

Gérard : tout à fait d'accord avec Gaëlle. Mais ne jamais oublier nos valeurs dans ce plan de relance. Rester fermes sur nos fondamentaux.

Philippe : axer sur l'information ET le convivial.

Michèle : la communication OK, mais cela a un coût, donc, que fait-on pour récolter des fonds ?

Claudine : relate son expérience de webinaire avec les sections de Québec et New-York. Peut-être pourrait-on organiser des réunions par zoom par continents. Ce serait un moyen de rester en contact avec les sections.



Compte-rendu de la réunion du Bureau national du 27 juin 2020

Philippe : est-ce qu'on ne pourrait pas organiser des webinars avec intervenants sur des thèmes précis, à l'instar de ce que l'UFE fait régulièrement sur l'optimisation fiscale, les placements, etc.

8. Enseignement

Michèle a fait un résumé d'une réunion en visio avec les syndicats enseignants pendant le confinement. Se félicite de l'excellente collaboration avec Philippe Loiseau. Concernant les tenues des CLB, il y a eu des postes dans lesquels les consignes de report n'ont pas été respectées, ce qui peut s'expliquer par successions d'ordres, contrordres ... désordre ...

Mehdi : des familles françaises ont été rejetées en commission des bourses, en raison des critères liés au patrimoine immobilier. Injuste par rapport aux familles étrangères, qui peuvent bénéficier de la caisse de solidarité - à laquelle les familles françaises n'ont pas accès - et qui n'ont pas ces critères de patrimoine immobilier. Il a été indiqué que ces familles françaises retoquées pour les bourses pourraient être, à titre exceptionnel, repêchées via la caisse de solidarité.

Gaëlle : même problème à Rome.

Claudine demande depuis des années que les critères pour les caisses de solidarité soient les mêmes que pour les bourses.

Gaëlle : existe-t-il un texte sur la composition des commissions de caisse de solidarité ?

Michèle : pas à sa connaissance mais elle va se renseigner.

Chantal va participer, avec Claudine, au CA de l'AEFE en visio-conférence le 8 juillet et le 9 juillet, OBEP.

9. Questions diverses

Claudine propose d'organiser un colloque au printemps 2021. Il faudrait trouver un thème
La section de New York envisage un projet sur la langue française à l'occasion de la célébration du 75ème anniversaire de l'ONU.

Chantal et Mehdi proposent comme thème pour le colloque : la culture, la francophonie et la jeunesse à l'occasion du 50ème anniversaire de l'OIF.

Philippe a reçu le CR de la DFAE sur l'utilisation des crédits STAFE réaffectés aux OLES.

Charles : Calvignac. Situation difficile pour Virgile et lui en tant que modérateurs du forum. Besoin d'une décision du BN. Ne peuvent bloquer messages que sur la forme, pas sur le fond car Calvignac respecte maintenant les critères de forme.

Claudine avait imaginé que le message qu'elle avait envoyé à Calvignac en tant que présidente réglerait le problème. Plein de bonnes raisons pour le bloquer. Autre argument : pas à jour de sa cotisation.

Conclusion : le SG enverra un courrier à Calvignac pour lui annoncer qu'il est exclu du forum.

➤ Dates à retenir

Samedi 29 août : BN le matin, CA l'après-midi.